

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'Agam

Trimestriel



Chers amis généalogistes,

Avec l'automne qui arrive, je partage avec vous un tableau de l'église de la Madeleine à Nice qui est située à côté de la gare du train des pignes. C'est une œuvre de Clément Roassal du début du XIX^{ème} siècle. Le quartier a bien changé depuis, les urbanistes diront qu'il s'est notablement densifié...

Depuis la rentrée, notre association a démontré son dynamisme en multipliant sa participation à des journées de généalogie ou à des salons. Nous avons aussi mis en ligne un nouveau site web qui va progressivement monter en puissance et qui devrait vous donner toutes satisfactions.

Bonne lecture

Patrick Cavallo

Réunions et permanences :

- Réunion de Nice-AD06 : le dernier mercredi du mois à 14h, animée par Patrick Cavallo.
- Réunion d'Antibes : le 2^e samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot, Marc Duchassin.
- Entraide de Nice Saint-Paul : les 1^{er} et 3^e lundis du mois à 14h, avec Guy Sidler ; Louise Bettini, Isabelle Lombard.
- Entraide de Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois à 14h, avec Guy Sidler, Louise Bettini, Isabelle Lombard.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2^e jeudi du mois à 14h, animée par Michel Schmitt.
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1^{er} samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.
- Réunion trimestrielle de Falicon ; animée par Marie-Pierre Jeancard Coast.
- Réunion en visioconférence : le 2^e lundi du mois à 18h, animée par Patrick Cavallo.

Pour assister à la visioconférence, cliquer sur le lien : <https://meet.iit.si/AGAMentraide>

Avec le concours de

Formations :

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place, s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - Formation Généatique ;
 - Formation Heredis ;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - Généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ?
 - formation recherches sur nos ancêtres
« Les Poilus de 14-18 » ;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - Formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :
AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

Adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Thierry Adam) :
tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin (Denise Loizeau) :
secretariatagam@gmail.com
- Points GeneaBank (Louise Bettini) :
geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays antibois/vençois
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net

Local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart
Tél : 09 50 73 13 63

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous. Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM 8 rue Delrieu
06100 NICE
ou
par mail au secrétariat :
secretariatagam@gmail.com

NOTRE BASE AGAM :

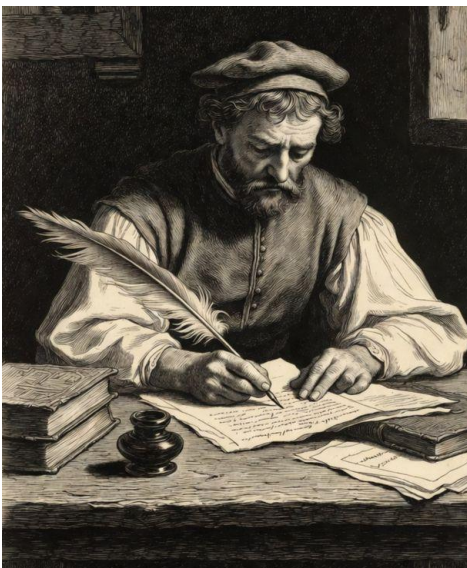
Mise à jour du 3ème trimestre de la base AGAM.

- SAINT-MARTIN-VÉSUBIE : naissances 1889-1903, 707 nouveaux actes.

- VENCE : décès 1840-44 & 1848-54, 913 nouveaux actes.

Au 30 septembre 2026, la base AGAM comprend 1 554 208 actes, dont 1620 actes supplémentaires par rapport au trimestre précédent.

Alain Otho



LE COIN DU LECTEUR

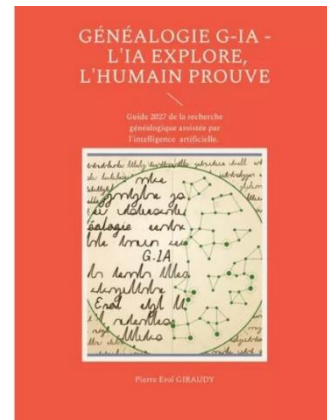
Généalogie G-IA - L'IA explore, l'humain prouve.

Guide 2027 de la recherche généalogique assistée par l'intelligence artificielle.

Auteur : Pierre Erol Giraudy

Pierre Erol GIRAUDY conseille les organisations européennes sur la gouvernance de leur intelligence artificielle : cadrage réglementaire, audit des usages,

architecture souveraine. Établi en Andorre, il intervient auprès de directions des systèmes d'information, de délégues à la protection des données et de comités exécutifs.



Une machine lit en quelques secondes un acte de 1684 que vous ne déchiffrez pas. Elle peut aussi, du même ton assuré, vous inventer un ancêtre. Quatorze arbres en ligne affirment la même filiation.

Aucun ne cite un acte. L'intelligence artificielle vous confirme le consensus. Que faites-vous ?

Ce guide répond à cette question et à celles qui suivent. Il ne vend ni miracle ni catastrophe : il décrit une méthode, éprouvée sur trente ans d'archives et quatre années passées à mettre les modèles à l'épreuve de vraies pièces.

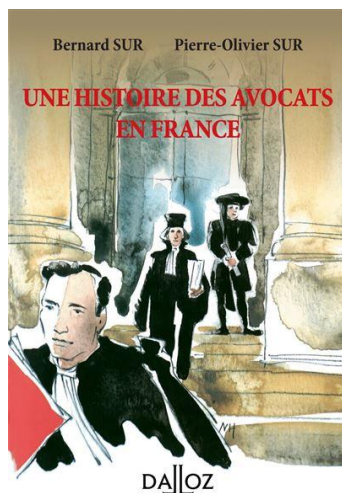
Douze chapitres pour les cinq usages qui fonctionnent réellement - transformer les actes, chercher, organiser, automatiser, interroger son propre fonds. Vingt prompts éprouvés, reproduits intégralement, avec ce que chacun réussit et ce qu'il rate. Une infrastructure locale qui garde vos données chez vous. Un cadre juridique enfin exact : RGPD, règlement européen sur l'IA après l'omnibus de 2026, communicabilité des archives, tests génétiques en France. Cinq enquêtes réelles, menées entre le comté de Nice, Marseille et Cuba, montrent la méthode à l'œuvre - y compris là où elle échoue.

En complément gratuit : Les dossiers G-IA, six enquêtes jouables en ligne, trois décisions chacune, pour apprendre à distinguer une preuve d'une hallucination. Il est un expert de l'usage de l'IA et auteur de plusieurs livres sur ce sujet.

Son blog sur la généalogie : <https://uga-ia.blogspot.com/>

Une histoire des avocats en France (2nde édition)

Bernard Sur, Pierre-Olivier Sur



L'épopée des avocats en France, de 1274 jusqu'en 1981, méritait d'être racontée dans une narration chaleureuse, qui cherche à réinventer par l'écrit ce que seule la tradition orale a l'usage de transmettre.

L'ouvrage

présente une histoire arpentée au rythme des principaux textes qui, depuis l'ordonnance de Philippe III le Hardi, ont construit la profession d'avocat. Un récit croisé par le parcours d'avocats, qui ont constitué, puis sauvegardé, l'autorité de l'État de droit et inventé, puis établi, la délicate union des libertés et de la démocratie. Une manière de les écouter plaider pour la défense, dans des harmonies à la couleur de leur temps et à la cadence des procès qui ont illustré l'histoire. Cette œuvre de transmission est destinée à ceux qui approchent la Justice, particulièrement les jeunes juristes. Elle est contée à la fois par un avocat d'une génération qui a traversé la dernière guerre, et par un avocat de la génération pour qui l'abolition de la peine de mort a constitué le passage entre le Moyen Âge judiciaire et le grand avenir du métier. Pour les avocats, aujourd'hui confrontés aux défis d'une toute autre déontologie que la leur, la règle reste bien celle que Loisel avait au XVIIe siècle léguée à son fils dans son Dialogue sur l'honneur d'être avocat.

À partir du livre de Bernard Sur, cette deuxième édition est l'œuvre de Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de l'Ordre des avocats

de Paris. Avocat pénaliste, ancien secrétaire de la Conférence, il est l'auteur de trois autres ouvrages dont « Dans les yeux du bourreau ».

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Recherches en Angleterre

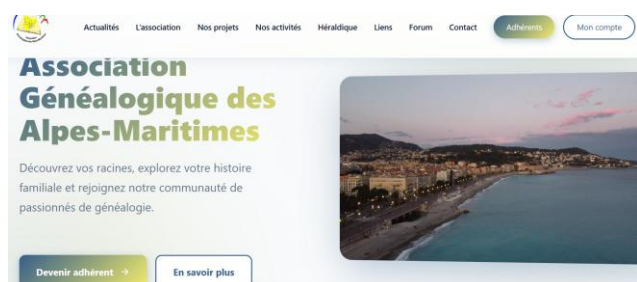
The British History Online:
<https://www.british-history.ac.uk/>



Britanniques. La grande majorité de ces ressources, y compris les *Victoria County Histories*, est consultable gratuitement ; seul un sous-ensemble des *Calendars of State Papers Domestic* nécessite un abonnement.

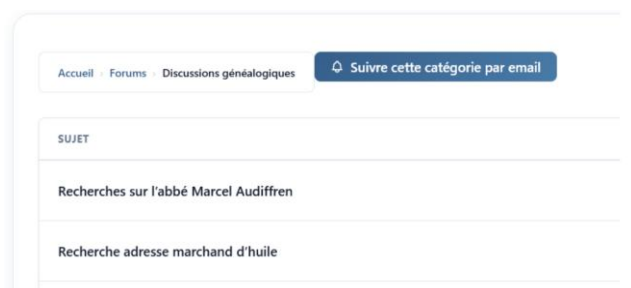
UN NOUVEAU SITE WEB :

Nous avons depuis peu un nouveau site web, plus moderne et doté de nouvelles facilités.



Il reprend les informations contenues dans l'ancien, mais sous une nouvelle forme. Il intègre un nouveau forum de discussion, qui est très simple à utiliser et qui peut vous prévenir par mail lorsqu'il y a une réponse à un sujet que vous suivez.

Par défaut, le suivi n'est pas activé. Le bouton est en bleu, il invite à suivre cette catégorie. En bleu cela veut dire que le suivi n'est pas activé.



Si l'on active le suivi il passe en vert



Nous avons aussi simplifié les accès avec mots de passe par rapport à l'ancien site. Il suffira de vous enregistrer avec votre numéro d'adhérent et le mot de passe de GeneaBank pour avoir accès à l'ensemble des informations réservées aux adhérents.

Le site gère maintenant les adhésions, les renouvellements et les paiements par carte bancaire.

Tout cela vous sera présenté et expliqué lors de nos prochaines réunions.

P. Cavallo

LA TURBIE : L'AGAM À LA FÊTE DES 30 ANS DE LA FACN AU TROPHÉE D'AUGUSTE LE 19 SEPTEMBRE 2026

En cet estival XIX septembre MMXXVI,

l'AGAM se devait d'être présente sur le site du Trophée d'Auguste pour le trentième anniversaire de la Fédération des Associations du Comté de Nice.

Cette dernière souhaitait en effet regrouper ses adhérents à La Turbie afin que tout ou partie d'entre eux se remémorent les fêtes déjà organisées dans cet environnement exceptionnel.

Une dizaine d'associations culturelles et patrimoniales maralpines ont répondu présent et montré toute la journée, avec moult couleurs, la diversité de leurs activités et réalisations. Quelques dames étaient habillées en romaines et quelques objets militaires représentatifs de l'époque ont été exposés.

Notre stand était bien placé au pied du monument et juste dans l'axe de l'entrée du musée. C'est notre collègue Marc Duchassin qui a principalement reçu tous nos visiteurs : il a ainsi pu décliner et enrichir son projet AUGUSTA06....ce qui revêt tout son sens quand on se trouve sur la Via Julia Augusta ! En généalogie, on

n'est plus à quelques siècles près ! Marc est ainsi parti chargé de devoirs !

Tous les participants à cette manifestation, exposants comme chaland, ont marqué leur satisfaction à être là et salué son succès.



Le seul bémol a été l'absence de groupes folkloriques ou musicaux représentatifs du Comté de Nice, tous accaparés par ailleurs car nous étions en Journées européennes du patrimoine.

Ce manque a été vite oublié quand, en fin de session, tous les acteurs se sont réunis autour d'un goûter d'anniversaire sympathique et convivial, pris à l'ombre du Trophée des Alpes qui les accueillait.

Michel Schmitt

MENTON : SAMEDI 5 SEPTEMBRE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, l'AGAM, bien connue dans la région mentonnaise se devait d'être présente au forum annuel des associations de Menton. C'était avec un effectif réduit, Jeannine et moi, que nous avons relevé le défi cette année.

Avec la canicule que nous subissions depuis plusieurs mois, nous redoutions un peu notre séjour dans la chaleur ambiante et le bruit de la belle salle à verrières du Palais de l'Europe. Surprise, nous étions cette année installés à l'extérieur du bâtiment sous des tentes en bordure des

jardins. Les premières réactions furent la surprise et une certaine défiance vis-à-vis de cette situation inhabituelle.

Le contexte me semblait peu propice à des approches personnalisées mais finalement nous avons eu toute la journée d'intéressantes perspectives d'adhésions. C'est en effet une trentaine de contacts avec adresse mail que nous avons recueillis pour les inviter à rejoindre notre antenne locale de Roquebrune-Cap-Martin en octobre.

Ce fut en fait une journée fort sympathique et beaucoup plus productive que les années précédentes.



Encore une fois, il ne faut pas avoir d'a priori sur le déroulement d'une journée, la preuve a été faite avec l'intérêt démontré pour la généalogie par les jeunes et moins jeunes que nous avons pu rencontrer.

P. Cavallo

NICE : MERCREDI 23 SEPTEMBRE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Pour la première fois, la Journée des Associations de Nice s'est déroulée un mercredi de 10h à 20h au Palais des Expositions. Plus de 300 associations locales s'étaient donné rendez-vous. Il y avait des associations sportives, culturelles, solidaires ou de loisir. Le slogan du jour était : Venez ESSAYER, DÉCOUVRIR, PARTAGER et vous ENGAGER dans une NOUVELLE AVENTURE !



L'AGAM était bien sûr présente, avec Louise, Marie-Pierre, Annie, Michel et moi-même. Nous avons ainsi rencontré beaucoup de monde avec des intérêts plus ou moins marqués pour la généalogie. Ce qui nous a fait défaut, c'est le manque d'électricité sur les stands, ce qui nous a interdit de faire les traditionnelles recherches personnalisées pour nos visiteurs. Il nous a donc fallu rivaliser d'argumentaires verbaux sur les avantages qu'offre l'AGAM à ses adhérents. Le deuxième petit souci c'était le mélange des associations qui n'étaient pas regroupées par sujets.



Ce fut tout de même une journée riche en contacts, mais assez éprouvante sur le plan physique avec une fermeture à 20h. À l'année prochaine !

P. Cavallo

NOTRE PROCHAINE JOURNÉE DE GÉNÉALOGIE

GÉNÉALOGIE
REMONTEZ LE FIL DE VOTRE HISTOIRE !
BEAUSOLEIL
Samedi 17 octobre 2026
Village Charlot
42 av du Maréchal Foch
10h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Des bénévoles de l'AGAM - Association Généalogique des Alpes-Maritimes - et du CGHPM - Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco - vous proposent des recherches personnalisées sur vos ancêtres d'origines françaises, monégasques, voire internationales.

N'oubliez pas d'apporter vos documents (actes état civil anciens, livrets militaires, investigations en cours, etc) et/ou autres supports informatiques.

AGAM
Association Généalogique des Alpes-Maritimes
www.agam-06.com

CGHPM
Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco
www.genealogiemonaco.org

CONGÉLATION :

C'est en relisant un relevé de décès de Vence réalisé par Isabelle que Thierry a été intrigué par l'acte de décès d'un soldat survenu en Algérie et retranscrit dans les registres de Vence en mai 1852.

La cause du décès était : "congélation" Cela lui a paru bien étrange pour un pays plutôt réputé pour son climat chaud. En cherchant un peu sur internet, ils ont trouvé des explications sur cette énigme.

ARMÉE
d'Afrique
8^e Régiment d'Inf^{te} de Ligne
2^e Bataillon
4^e Compagnie
DIVISION
de Constantine

EXTRAIT D'ACTE DE MORT.

Nous soussignés Briat, Sylvester Alexandre, Officier
payeur au 8^e Régiment d'Infanterie de Ligne

Certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil, faite hors du territoire français, pour le 8^e Régiment d'Infanterie de Ligne que le nommé Court, Jules Marie
fils de Antoine et de Catherine Bohrand
natif de Vence (le 1^{er} mai 1815) département du Var

(Ce militaire n'était pas marié)

Signalé au registre-matricule sous le n° 2255 est décédé le vingt deux
février mil huit cent cinquante deux par suite de congélation
dans le trajet du camp de Djemma à Bougie

D'après la déclaration à nous faite, le vingt quatre février
mil huit cent cinquante deux.

par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé
au registre avec nous, à Bougie lesdits jour,
mois et an que dessus.

A Bougie le 7^e Mai 1852

Approuvé la Nation
Briat

Four extrait conforme
Briat

Le par nous pour l'intendant militaire.
M. de la Roche

Antoine (naquit en) par nous Alexandre Joseph Capron
Délégué du Bureau de Vence substituée fonctions d'officier public
à Vence le 31 mai 1852.
Aph. Capron

Toulon. Imp. et lith. de l'Annuaire Frères, place St-Pierre. — N° 271 de C

Il faut revenir à l'histoire de la conquête de l'Algérie au XIX^e siècle. Il y avait eu une première expédition contre Constantine (9 novembre – 1^{er} décembre 1836) avec le maréchal Clauzel qui constitua son corps expéditionnaire en dégarnissant les garnisons du reste de l'Algérie. C'est dans ces conditions qu'une colonne de 7.270 Français, 1.300 indigènes et 16 pièces d'artillerie quittèrent Bône le 9 novembre 1836 vers le camp de Dréan, lieu du rassemblement.

Dans la nuit du 13 au 14 novembre, le mauvais temps s'abattit sur le camp. La violence de l'orage provoqua une débandade parmi les bœufs du convoi qui ne purent être récupérés. Et après quelques heures de marche, les ressources de l'armée étaient déjà considérablement diminuées.

Le 18, l'armée franchit le Djebel Sana par le col de Ras el Akba (829 mètres) Depuis ce col jusqu'à Constantine, l'absence de bois enlevait tout moyen de faire cuire les aliments ou de faire du feu. Les troupes souffrirent donc du froid dans ces régions atteignant 1.000 à 1.100 mètres et où, le 19, des tourmentes de pluie et de neige aggravèrent encore la situation. Le général Changarnier dans ses Mémoires écrit : Nous n'avons pas eu, quoi qu'on en ait dit, un hiver de Russie, pas même de Pologne, puisque le thermomètre ne descendit qu'à 8° au-dessous de zéro, mais la privation absolue de combustibles pendant plusieurs jours consécutifs où nous ne pûmes ni cuire nos aliments, ni sécher nos vêtements...est une des plus rudes épreuves que l'organisation humaine ait pu subir. Beaucoup d'hommes y succombèrent ».

Les troupes épuisées arrivèrent enfin en vue de Constantine. Clauzel à bout de vivres et presque de munitions décida de tenter l'assaut et fit canonner une des portes de la ville. Toutes les attaques contre différentes portes ayant échoué, les vivres et les munitions étant épuisés, Clauzel ordonna la retraite.

Le 1^{er} décembre le maréchal arriva à Bône. L'armée avait à déplorer 500 hommes tués ou blessés, mais les décès dans les hôpitaux furent d'une telle importance qu'on put estimer à une perte de 2.000 soldats le bilan définitif de l'expédition.

En 1852, nouvelle expédition sur Constantine, et voilà un extrait de ce qu'écrivit Alain LARDILLIER¹ sur le sujet, qui est en rapport avec notre acte de décès de Vence.

La colonne de la neige

Seize ans plus tard, le temps intervint à nouveau de manière décisive dans la conquête. Et cette fois les intempéries furent les seuls adversaires des soldats français.

Cet épisode tragique se déroula au mois de février 1852, dans un rectangle dont les quatre sommets étaient Port-Gueydon, Azazga, El Kseur et Bougie, et situé dans la région montagneuse d'Azeffoun.

Afin d'assurer le ravitaillement des troupes, le général Bosquet avait fait partir une colonne de 400 mulets sous les ordres du chef du bureau arabe de Bougie, le capitaine Le Noble, pour aller chercher des vivres à Bougie. Elle prit le chemin du retour le 12 février et bénéficiant du beau temps, arriva le 13 à Torcha, sur la rive gauche de l'Oued Sahel (Soummam) où elle bivouaqua.

Mais au cours de la nuit s'éleva brusquement une violente tempête de grêle et de neige, et la température devint glaciale. La colonne fut donc dans l'impossibilité de continuer sa route pour rejoindre le général Bosquet. La neige tomba sans discontinuer et les hommes ne parvinrent bientôt plus à dégager leurs tentes autour desquelles se dressaient des murailles de neige de 4

¹Extrait du Mémoire Vive n°46

mètres de haut. Les bêtes n'eurent plus que la neige fondue à boire, et la situation ne permit que très difficilement l'abattage d'arbres pour se chauffer.

Au camp du général Bosquet la situation devint alarmante car les vivres manquèrent rapidement, la viande des bœufs de la razzia s'épuisa. D'autre part, la tempête de neige ne s'apaisant ni la nuit, ni le jour, on ne pouvait espérer l'arrivée du convoi de ravitaillement.

Le 21 février, Bosquet, après avoir pris l'avis de ses officiers, décida de partir vers Bougie le lendemain matin. Devant l'épuisement des hommes et des bêtes de somme, il ordonna d'abandonner sur place les tentes, les sacs et l'artillerie. Après une tentative infructueuse, on laissa même les caisses contenant les 300.000 francs en pièces de 5 francs, représentant la collecte des impôts

Le 22 février à 6 heures du matin, la colonne se mit en marche alors que la tourmente n'avait jamais été aussi violente. L'avant-garde du colonel de Wengi, commandant supérieur de Bougie, devait atteindre Torcha et s'y arrêter pour permettre, en cas d'amélioration du temps, à la colonne de se reposer.

Mais cette avant-garde se débanda avant d'arriver à l'étape prévue. La plupart des soldats périrent ensevelis par la neige ou noyés dans les torrents. Les rescapés, le colonel de Wengi et une dizaine d'hommes, furent retrouvés par le caïd du village d'Amadan, et abrités chez lui.

Pendant ce temps, la colonne du général Bosquet, en tête de laquelle le capitaine Faidherbe et un groupe de sapeurs ouvraient un passage, ne trouvant pas son avant-garde, dépassa le village de Torcha et s'égara. Dans le froid et la neige, le nombre des victimes s'accrut. Le général Bosquet, parcourant constamment la colonne, aidait les hommes tombés dans la neige à se relever et à repartir. Il parvint quand même à Torcha où il ne retrouva qu'une douzaine d'hommes de l'avant-garde. Ils continuèrent vers Bougie, mais à cause de la crue de l'Oued Torcha, la colonne gravit une hauteur et s'arrêta sous un caroubier pour passer la nuit. Pour résister au froid, les soldats restèrent debout les pieds dans la boue et brisèrent leurs fusils pour faire du feu avec les crosses et quelques branches vertes du caroubier.

Le lendemain, la tempête se calma enfin, et la troupe repartit en direction de Bougie. Arrivée à Amadan, elle retrouva le colonel de Wengi, à qui Bosquet fit de violents reproches, l'accusant d'être la cause du désastre. Ils arrivèrent à Bougie le 23 février vers 11 heures du matin, accompagnés seulement par une poignée d'hommes. Pendant les jours qui suivirent de petits groupes de survivants blessés ou éclopés regagnèrent Bougie. Beaucoup avaient survécu, grâce aux soins que leur avaient prodigués les colons ou les kabyles rencontrés. Un détachement du Génie fut chargé d'ensevelir les victimes.

Le nombre des victimes fut estimé par certains à 600 environ dont la moitié étaient mortes de froid.

Pour en savoir plus :

<https://cdha.fr/quand-la-meteo-sinvita-dans-la-conquete>

P. Cavallo

LES HOMMES DU COMTÉ :

Dans cette rubrique, je me propose d'évoquer des figures marquantes de notre comté de Nice.

ALBINI GIUSEPPE (d'après Toselli -1860)

ALBINI Joseph, comte, vice-amiral et sénateur du royaume, naquit à Villefranche, le 29 septembre 1780, et mourut à sa campagne de Spotorno, près de Gênes, le 31 juillet 1859, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.



À peine âgé de dix ans, il entra au service en qualité de volontaire dans le corps « REALE EQUIPAGGI », sous la surveillance de son père, Major dans le même corps. Il n'y avait pas encore à cette époque de collège militaire, et il dut parcourir tout le cours de pilotage, et par son seul mérite s'ouvrir la carrière, qui devait le conduire à une charge aussi éminente. Il passa par tous les grades, avec cette lenteur de promotion qui caractérisait cette époque, c'est-à-dire en commençant par un grade honoraire, toujours lentement suivi de l'effectif.

Joseph Albin commença sa carrière dans des temps de troubles et de guerres continuelles. En 1793, il se trouva à l'attaque de Svaina, dans les hauteurs de Breglio, avec le corps des marins enrégimentés.

En 1794, il était à Toulon avec l'escadre anglaise, espagnole et sarde, et, la même année, il prit part au glorieux combat de la

frégate sarde l'Alceste, qui ne se rendit qu'après deux heures d'une lutte obstinée, contre le vaisseau français le Tonnant et les frégates la Boudeuse et la Junon.

À la suite de ce combat, il fut envoyé à Tarascon, comme prisonnier de guerre, et y attendait le sort réservé à tous les prisonniers de ces temps-là, lorsque la mort de Robespierre survint à temps ; il fut mis en liberté, ainsi que tous ses compagnons de captivité.

En 1796, il était à l'attaque de la Madone de Vico pour défendre le passage du Tanaro ; en 97 et 98, il prit part à la défense de Loano et d'Oneille. En 1804, il était au combat de la galère la SAINTE-THERÈSE contre une galère tunisienne ; Peu de temps après, à celui du BENVENUTO avec un chebek tunisien.

En 1809, il fut promu au grade de sous-lieutenant de vaisseau, pour avoir par son intelligence et son courage sauvé la frégate anglaise la VOLAGE. Le commandant de cette frégate lui envoya des certificats si flatteurs, que le gouvernement anglais lui donna la faculté de prendre du service dans sa marine.

Il passa ensuite au commandement du BENVENUTO ; il attaqua et battit dans le port d'Alghero, en Sardaigne un chebek anglais, armé de huit pièces de canon, et lui enleva trois riches prises qu'il avait faites.

Il soutint encore un autre combat contre une galère tunisienne, qui se composait d'un équipage très nombreux.

Pour récompenser la manière distinguée avec laquelle il s'était conduit dans ces différentes entreprises, il fut décoré de la croix de chevalier de l'ordre militaire de Savoie.

Il captura aussi, sous le feu des batteries du cap BON, un bâtiment tunisien, et, à la suite de ce haut fait et de tant d'autres du même genre, que nous omettons de signaler pour éviter les longueurs, il fut, en 1819, décoré de la croix de chevalier des saints Maurice et Lazare, qui n'était alors accordée qu'aux lieutenants-colonels ayant deux ans de grade.

Albini fut de tout temps un grand soutien pour le commerce ; dans le cours de sa vie, il purgea les mers de vingt-deux navires corsaires, tant français que turcs et algériens. Il commanda, à diverses reprises, environ trente navires de la marine royale, avec une habileté remarquable.

En 1838, Sa Majesté « *Volendo commettere ad un capo che all'alto intelletto congiungesse una consumata esperienza e una provata fermezza d'animo, e volendo dargli un'alta testimonianza del conto in cui lo teneva, lo prescelse al comando della regia fregata la REGINA* »²

Il fit un voyage de circumnavigation, où il s'acquitta avec tant d'intelligence de sa mission, que le prince Eugène de Savoie, qui commandait cette expédition, lui conféra le grade de commodore.

En 1841, il fut décoré de la médaille en or de Saint-Maurice, que l'on ne donne qu'aux chevaliers de l'ordre, qui comptent dix lustres de service sans interruption ; l'année suivante, il fut promu au grade de contre-amiral, commandant le premier département.

En 1848, il fut destiné à prendre le commandement de la flotte dans l'Adriatique. Dans le cours de cette campagne, le roi Charles-Albert, voulant lui donner une nouvelle preuve de sa souveraine satisfaction, pour sa manière de commander l'escadre dans des temps si difficiles, lui conféra le grade de vice-amiral.

Le comte Albini ne s'illustra pas seulement dans l'art militaire, il se distingua aussi dans des œuvres d'utilité publique. Il y consacra beaucoup de temps et fit preuve de grandes connaissances.

Il publia deux ouvrages hydrographiques, qui firent grand honneur au corps auquel il appartenait : l'un consistait au portulan de la Sardaigne ; l'autre était le portulan et carte des côtes liguriennes, avec ses guides annexés.

Ses ouvrages, très estimés des hommes compétents, furent d'un grand avantage pour le commerce, auquel il les dédia.

En reconnaissance de cette œuvre toute patriotique, il reçut la décoration de l'ordre du mérite civil de Savoie.

Le vice-amiral Albini soutint dignement plusieurs charges que le gouvernement lui confia, toujours comme témoignage de sa haute considération. Il siégea, comme président, au conseil consultatif de la marine, au conseil de santé maritime et à celui du congrès permanent de marine ; il sut déployer, dans toutes ces charges, de l'intelligence, de l'exactitude et une grande expérience.

En dernier lieu, le gouvernement voulant lui donner un témoignage honorifique de ses longs services, le nomma grand cordon de l'ordre des saints Maurice et Lazare.

Le comte Joseph Albini avait non-seulement obtenu toutes les décorations et faisait partie de tous les ordres de l'État, mais il était décoré également de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, de Medjidié ottoman de celui d'Isabelle la catholique d'Espagne, et de l'ordre de la couronne du Chêne de Hollande.



P. Cavallo

² Ces paroles sont celles contenues dans la dépêche ministérielle